



**PROCÈS-VERBAL
DU 19 FÉVRIER 2014**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Présences et quorum

PRÉSENTS

Conseillers(ères)	:	M. Marcel Nadeau
	:	M. Bruno Roy
	:	Mme Nancy Pineault
	:	M. Rodrigue Ouellet
	:	Mme Jeanne-Paule Beaulieu
	:	Mme Bibiane Gagnon

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Il est **19h00**, la séance extraordinaire débute sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire

Convocation et objet

La présente séance a été convoquée par la directrice générale, par avis spécial dûment donné à chacun des membres du conseil pour traiter du sujet suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Camion-citerne incendie**
- 2. Période de questions**
- 3. Levée de la séance**

SUSPENSION DE LA SÉANCE

14-38

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par madame Bibiane Gagnon et unanimement résolu :

QUE le conseil suspend la présente séance à 19h01.

À la reprise de la séance suspendue à 19h01, tous les membres du conseil présents au début de cette séance formaient toujours quorum.

14-39 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu :
QUE le conseil reprend les délibérations de la présente séance à 19h38.

1. CAMION-CITERNE INCENDIE
14-40 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier mandate Maître François Bérubé, avocat de la firme Cain Lamarre Casgrain Wells pour un examen de conformité de notre devis descriptif, concernant l'achat d'un camion-citerne incendie.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. LEVÉE DE LA SÉANCE
14-41 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :
QUE le conseil lève la séance à 19h40.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dir. générale./ sec.-trés.